

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – DÉROGATION MINEURE – 1830, RUE LE BER

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **13 décembre 2021 à 19 h**, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble situé au 1830, rue Le Ber, lequel est érigé sur le lot 5 619 759 du cadastre du Québec, dans le secteur des anciens Ateliers du CN.

Cette dérogation mineure permettrait :

- un nombre minimal de 28 unités de stationnement sur le lot projeté 6 192 592 du cadastre du Québec;
- un nombre minimal total de 13 unités de stationnement sur les lots projetés 6 192 593 et 6 192 59 du cadastre du Québec;
- l'aménagement des unités de stationnement vélo sur le lot projeté 6 192 594 du cadastre du Québec au lieu du lot projeté 6 192 593 du cadastre du Québec sur lequel elles sont exigées;

et ce, en dérogation aux articles 576 et 627 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

En conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne intéressée peut transmettre des demandes de renseignements ou des commentaires par écrit, d'ici le **9 décembre 2021**, soit :

- Par courriel à l'adresse greffesud-ouest@montreal.ca
ou
- Par la poste, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement du Sud-Ouest
815, rue Bel-Air, 1^{er} étage
Montréal, Québec, H4C 2K4

Les demandes de renseignements ou les commentaires transmis par courrier doivent être obligatoirement reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le **9 décembre 2021** pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux.

Fait à Montréal, le 24 novembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire